

BON DE COMMANDE

Inscriptions payantes sur www.annuaire-equestre.com

IMPORTANT

Vous devez avoir procédé à votre inscription en ligne (www.annuaire-equestre.com/inscrits.asp) et connaître votre N°identifiant attribué pour établir ce bon de commande. Cette inscription en ligne vous permettra de renseigner votre fiche et vos activités.

Client

Inscrit N°

Nom.....

Adresse.....

CP / Ville

Formule choisie

Cochez la case correspondante à votre choix et reportez le montant TTC dans le cadre « net à payer » ci-dessous.

Visibilité+ au prix de 55 € HT au lieu de 75 € HT, **soit****65,78 € TTC**

Présence+ au prix de 180 € HT au lieu de 230 € HT, **soit****215,28 € TTC**

Païement

NET A PAYER :

Je choisi de payer la somme ci-dessus, par :

Chèque bancaire, à l'ordre de HUMBRAIN, en portant au dos votre n°d'inscrit.

Virement bancaire, sur le compte IBAN : FR 76 1820 6002 5260 2556 0021 129

La formule choisie ne sera activée qu'à réception de votre règlement.

Le fait de passer commande implique l'adhésion pleine et entière de l'annonceur aux conditions générales de vente. Une facture acquittée vous sera retournée après réception du règlement.

Cachet, date et signature

**BON DE COMMANDE A RETOURNER
ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT A
HUMBRAIN
Annuaire-équestre
55, rue de la plaine
75020 PARIS - France**

Conditions Générales de Vente

Inscriptions sur « www.annuaire-equestre.com »

Article 1

La Société HUMBRAIN., S.A.R.L. au capital de 5000 euros, RCS PARIS 513 187 625, éditrice du site web www.annuaire-equestre.com, ci-après désigné « le site », dont le siège social est situé 55 rue de la Plaine – 75020 Paris, ci-après dénommée "HUMBRAIN", propose une prestation de référencement gratuite et payante destinée aux professionnels du secteur équestre, ci-après dénommés "annonceurs". Les présentes conditions générales définissent les modalités de ce référencement.

Article 2

Le référencement est effectué sous forme d'encart affiché dans les listes de résultats de recherche sur le site. Pour apparaître sous forme d'encart, l'annonceur s'inscrit en ligne gratuitement sur la formule « Initial » en renseignant son identité et ses activités ou en utilisant le formulaire d'inscription disponible en téléchargement sur le site. Les annonceurs attestent de l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le formulaire d'inscription en ligne.

Un fois la première inscription enregistrée, l'annonceur a la possibilité de choisir parmi 2 inscriptions payantes, « Visibilité+ » et « Présence+ ». Les caractéristiques et tarif de chacune de ces formules sont présentées sur le site, page « Inscrits », rubrique « les formules ».

Article 3

Les annonceurs reconnaissent ne bénéficier d'aucune exclusivité pour la diffusion de leur annonce au sein de la catégorie choisie ni d'une quelconque garantie de positionnement fixe parmi les autres annonces publiées dans lesdites catégories. Pour déterminer l'ordre de sortie des encarts en réponses aux requêtes des visiteurs du site, les critères sont :

- Le type d'inscription, par ordre de priorité : Présence+, Visibilité+, Initial
- A l'intérieur d'un même type d'inscription, le nombre d'affichage du logo « annuaire-équestre » sur le propre site de l'annonceur, sous réserve que ce dernier ait utilisé le script fourni à cet effet dans son espace privé rubrique « liens ».
- La complétude des données d'identification de l'annonceur, dont la présence d'une adresse mail et d'un descriptif.

Article 4

Les annonces pour les professionnels à référencer sont incluses dans le site au sein de ou des rubriques souhaitées pour un an. Les inscriptions en formule « Initial » sont prolongées d'un an par tacite reconduction.

Pour les formules « Présence+ » et « Visibilité+ », la période de référencement de parution de l'annonce est de un an. Il appartiendra à l'annonceur de renouveler, s'il le désire, le référencement à l'issue de cette période, avec un nouveau référencement, aux conditions de prix en vigueur à la date du renouvellement. En cas de non renouvellement, sauf demande expresse de suppression de l'encart, l'inscription passe automatique en type « Initial ».

HUMBRAIN se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à son site pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration, sans droit à indemnité. Cependant, HUMBRAIN s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour minimiser ce temps d'interruption.

Article 5

HUMBRAIN peut être amené à modifier sans préavis les titres des catégories présentes sur son site, à en créer de nouvelles ou en supprimer certaines. Dans ce cas, les référencements des annonceurs peuvent être transférés sur d'autres catégories que celles choisies initialement, à l'initiative de HUMBRAIN. Aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte ne pourra être exigé si HUMBRAIN modifie la catégorie et le positionnement des annonceurs en cours de période de référencement.

Dans le cas où HUMBRAIN cesse son activité de référencement payant au cours du présent contrat, aucun remboursement ne pourra être exigé. Si, pour quelque raison que ce soit, HUMBRAIN devait poursuivre son activité sous un autre nom de site et/ou une autre adresse internet, les présentes conditions générales de référencement seraient appliquées sur le nouveau support selon les mêmes modalités.

Article 6

HUMBRAIN n'encourra aucune responsabilité pour un dommage résultant d'un retard dans l'exécution ou d'une inexécution de tout ou partie des présentes conditions générales si ledit retard ou ladite inexécution sont en tout ou partie le fait d'événements, d'occurrences ou de causes échappant à son contrôle raisonnable.

Article 7

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française. Toutes contestations qui pourraient s'élever entre les parties à l'occasion de leur interprétation et/ou de leur exécution seront, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.